

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE NAY - COMMUNE DE NAY (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21640417800016

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NAY

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	41
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	51
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	53
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	55
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	56
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	57
A4 - Etat des provisions	58
A5 - Etalement des provisions	59
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	60
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	61
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	63
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	64

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	66
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	68
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	69
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	70
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	71
B1.6 - Etat des engagements reçus	72
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	73
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	75
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	76
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	77

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	78
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	81
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	82
C3.2 - Liste des établissements publics créés	83
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	84
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	85

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	86
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 64417	COMMUNE DE NAY Principal	BP 2021
----------------------------	------------------------------------	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3524
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	41
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3068546,00	3273979,00	860,74	960,16

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	841,96	829,00
2	Produit des impositions directes/population	419,91	454,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1089,89	1016,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	400,19	330,00
5	Encours de dette/population	2043,92	773,00
6	DGF/population	74,34	150,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4423	0,5300
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9954	0,8940
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3671	0,3250
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,8753	0,7600

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 841 283,00	3 841 283,00

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 841 283,00	3 841 283,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 855 355,00	6 372 817,20

+

+

+

R	E		
P	R		
O	S		
R	T		
S	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	94 536,20	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 422 926,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	6 372 817,20	6 372 817,20
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 214 100,20	10 214 100,20
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 037 607,00	0,00	986 483,00	986 483,00	986 483,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 263 860,00	0,00	1 302 017,00	1 302 017,00	1 302 017,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	359 612,00	0,00	438 010,00	438 010,00	438 010,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 669 079,00	0,00	2 731 510,00	2 731 510,00	2 731 510,00
66	Charges financières	208 938,00	0,00	194 767,00	194 767,00	194 767,00
67	Charges exceptionnelles	39 259,00	0,00	3 250,00	3 250,00	3 250,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	13 722,00	13 722,00	13 722,00
022	Dépenses imprévues	2 441,00	0,00	23 842,00	23 842,00	23 842,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 919 717,00	0,00	2 967 091,00	2 967 091,00	2 967 091,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	526 031,60	0,00	755 574,00	755 574,00	755 574,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	91 343,40	0,00	118 618,00	118 618,00	118 618,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		617 375,00	0,00	874 192,00	874 192,00	874 192,00
TOTAL		3 537 092,00	0,00	3 841 283,00	3 841 283,00	3 841 283,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 841 283,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	33 750,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	212 205,00	0,00	268 000,00	268 000,00	268 000,00
73	Impôts et taxes	2 382 125,00	0,00	2 426 086,00	2 426 086,00	2 426 086,00
74	Dotations et participations	491 921,00	0,00	428 492,00	428 492,00	428 492,00
75	Autres produits de gestion courante	394 600,00	0,00	400 050,00	400 050,00	400 050,00
Total des recettes de gestion courante		3 514 601,00	0,00	3 596 628,00	3 596 628,00	3 596 628,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels	16 900,00	0,00	244 064,00	244 064,00	244 064,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 531 601,00	0,00	3 840 792,00	3 840 792,00	3 840 792,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 491,00	0,00	491,00	491,00	491,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 491,00	0,00	491,00	491,00	491,00
TOTAL		3 537 092,00	0,00	3 841 283,00	3 841 283,00	3 841 283,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 841 283,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	873 701,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 433 809,00	94 536,20	1 410 300,00	1 410 300,00	1 504 836,20
	Total des dépenses d'équipement	1 433 809,00	94 536,20	1 410 300,00	1 410 300,00	1 504 836,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 011,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 072 256,00	0,00	879 943,00	879 943,00	879 943,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 074 267,00	0,00	879 943,00	879 943,00	879 943,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	47 976,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 556 052,00	94 536,20	2 290 243,00	2 290 243,00	2 384 779,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 491,00	0,00	491,00	491,00	491,00
041	Opérations patrimoniales (4)	180 380,12	0,00	3 564 621,00	3 564 621,00	3 564 621,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	185 871,12	0,00	3 565 112,00	3 565 112,00	3 565 112,00
	TOTAL	2 741 923,12	94 536,20	5 855 355,00	5 855 355,00	5 949 891,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	422 926,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 372 817,20
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	856 191,00	0,00	32 493,00	32 493,00	32 493,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	651 194,00	0,00	385 548,20	385 548,20	385 548,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 507 385,00	0,00	418 041,20	418 041,20	418 041,20
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	214 008,00	0,00	470 000,00	470 000,00	470 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	543 736,00	0,00	819 572,00	819 572,00	819 572,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	257 391,00	0,00	224 391,00	224 391,00	224 391,00
	Total des recettes financières	1 017 135,00	0,00	1 515 963,00	1 515 963,00	1 515 963,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	47 976,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 572 496,00	0,00	1 934 004,20	1 934 004,20	1 934 004,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	526 031,60	0,00	755 574,00	755 574,00	755 574,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	91 343,40	0,00	118 618,00	118 618,00	118 618,00
041	Opérations patrimoniales (4)	180 380,12	0,00	3 564 621,00	3 564 621,00	3 564 621,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	797 755,12	0,00	4 438 813,00	4 438 813,00	4 438 813,00

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	3 370 251,12	0,00	6 372 817,20	6 372 817,20	6 372 817,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		6 372 817,20
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	873 701,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	986 483,00		986 483,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 302 017,00		1 302 017,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	438 010,00		438 010,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	194 767,00	0,00	194 767,00
67	Charges exceptionnelles	3 250,00	0,00	3 250,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	13 722,00	118 618,00	132 340,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	23 842,00		23 842,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		755 574,00	755 574,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 967 091,00	874 192,00	3 841 283,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 841 283,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	491,00	491,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	879 943,00	0,00	879 943,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 504 836,20		1 504 836,20
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	3 564 621,00	3 564 621,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 384 779,20	3 565 112,00	5 949 891,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	422 926,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 372 817,20
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	74 000,00		74 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	268 000,00		268 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 426 086,00		2 426 086,00
74	Dotations et participations	428 492,00		428 492,00
75	Autres produits de gestion courante	400 050,00	0,00	400 050,00
76	Produits financiers	100,00	0,00	100,00
77	Produits exceptionnels	244 064,00	491,00	244 555,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 840 792,00	491,00	3 841 283,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 841 283,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	470 000,00	0,00	470 000,00
13	Subventions d'investissement	32 493,00	2 343,00	34 836,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	387 548,20	0,00	387 548,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 562 278,00	3 562 278,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		118 618,00	118 618,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		755 574,00	755 574,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	224 391,00		224 391,00
Recettes d'investissement – Total		1 114 432,20	4 438 813,00	5 553 245,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	819 572,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 372 817,20
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 037 607,00	986 483,00	986 483,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	8 144,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	28 000,00	25 000,00	25 000,00
60612	Energie - Electricité	140 000,00	155 000,00	155 000,00
60613	Chauffage urbain	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60621	Combustibles	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60622	Carburants	9 000,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	60 000,00	100 000,00	100 000,00
60624	Produits de traitement	6 000,00	4 500,00	4 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	15 000,00	13 500,00	13 500,00
60631	Fournitures d'entretien	10 500,00	14 000,00	14 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	50 000,00	45 000,00	45 000,00
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	3 500,00	3 500,00
611	Contrats de prestations de services	160 000,00	135 000,00	135 000,00
6132	Locations immobilières	22 000,00	19 800,00	19 800,00
6135	Locations mobilières	16 000,00	14 000,00	14 000,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	7 000,00	7 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	36 608,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	6 000,00	20 000,00	20 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	16 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	17 000,00	14 000,00	14 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	43 000,00	43 000,00
6161	Multirisques	19 000,00	21 000,00	21 000,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	1 200,00	1 200,00
617	Etudes et recherches	52 000,00	46 000,00	46 000,00
6182	Documentation générale et technique	750,00	650,00	650,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	50,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	6 500,00	2 000,00	2 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	800,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 100,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	9 000,00	5 000,00	5 000,00
6238	Divers	5 000,00	12 000,00	12 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6256	Missions	200,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	5 400,00	5 400,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	19 600,00	19 600,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	24 000,00	20 000,00	20 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	640,00	640,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	24 700,00	24 700,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	48 305,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	40,00	40,00
63512	Taxes foncières	40 000,00	41 000,00	41 000,00
63513	Autres impôts locaux	900,00	900,00	900,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	276,00	276,00
6358	Autres droits	50,00	12,00	12,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	265,00	265,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 263 860,00	1 302 017,00	1 302 017,00
6218	Autre personnel extérieur	12 000,00	20 000,00	20 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	757,00	757,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 400,00	3 400,00	3 400,00
64111	Rémunération principale titulaires	643 460,00	674 000,00	674 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 100,00	6 000,00	6 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	97 000,00	92 000,00	92 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64131	Rémunérations non tit.	32 000,00	50 000,00	50 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	5 200,00	4 000,00	4 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	78 100,00	60 000,00	60 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	117 000,00	121 000,00	121 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	214 000,00	211 000,00	211 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	28 160,00	28 160,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 400,00	4 500,00	4 500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 200,00	3 200,00	3 200,00
014	Atténuations de produits	8 000,00	5 000,00	5 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	4 000,00	1 000,00	1 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 000,00	4 000,00	4 000,00
65	Autres charges de gestion courante	359 612,00	438 010,00	438 010,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	5 100,00	0,00	0,00
6518	Autres	0,00	5 000,00	5 000,00
6531	Indemnités	75 000,00	80 600,00	80 600,00
6532	Frais de mission	300,00	300,00	300,00
6533	Cotisations de retraite	3 200,00	3 500,00	3 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 600,00	6 500,00	6 500,00
6535	Formation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6553	Service d'incendie	68 318,00	67 810,00	67 810,00
65548	Autres contributions	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	38 000,00	33 500,00	33 500,00
65733	Subv. fonct. Départements	2 500,00	2 400,00	2 400,00
657362	Subv. fonct. CCAS	23 000,00	28 000,00	28 000,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	30 000,00	102 001,00	102 001,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	64 394,00	65 000,00	65 000,00
65888	Autres	100,00	299,00	299,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		2 669 079,00	2 731 510,00	2 731 510,00
66	Charges financières (b)	208 938,00	194 767,00	194 767,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	216 000,00	187 000,00	187 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 212,00	1 767,00	1 767,00
6618	Intérêts des autres dettes	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6688	Autres	150,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	39 259,00	3 250,00	3 250,00
6714	Bourses et prix	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200,00	250,00	250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	35 059,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	13 722,00	13 722,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	13 722,00	13 722,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 441,00	23 842,00	23 842,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		2 919 717,00	2 967 091,00	2 967 091,00
023	Virement à la section d'investissement	526 031,60	755 574,00	755 574,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	91 343,40	118 618,00	118 618,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	90 375,00	118 618,00	118 618,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	968,40	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		617 375,00	874 192,00	874 192,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		617 375,00	874 192,00	874 192,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 537 092,00	3 841 283,00	3 841 283,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 841 283,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	44 980,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-43 213,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 767,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	33 750,00	74 000,00	74 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	33 000,00	74 000,00	74 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	750,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	212 205,00	268 000,00	268 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 150,00	2 000,00	2 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	500,00	2 500,00	2 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	14 855,00	26 000,00	26 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	40 000,00	80 000,00	80 000,00
70688	Autres prestations de services	51 000,00	50 000,00	50 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	700,00	500,00	500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	90 000,00	99 000,00	99 000,00
73	Impôts et taxes	2 382 125,00	2 426 086,00	2 426 086,00
73111	Impôts directs locaux	1 427 261,00	1 480 798,00	1 480 798,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 689,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	754 512,00	754 512,00	754 512,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	10 000,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	17 476,00	17 476,00	17 476,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	30 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	69 000,00	65 000,00	65 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	70 000,00	70 000,00	70 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	187,00	300,00	300,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	38 000,00	38 000,00
74	Dotations et participations	491 921,00	428 492,00	428 492,00
7411	Dotation forfaitaire	201 795,00	200 000,00	200 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	44 025,00	44 000,00	44 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	18 998,00	18 000,00	18 000,00
744	FCTVA	107,00	3 966,00	3 966,00
74718	Autres participations Etat	60 000,00	49 188,00	49 188,00
7472	Participat° Régions	0,00	11 500,00	11 500,00
7473	Participat° Départements	23 000,00	20 000,00	20 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	15 000,00	13 500,00	13 500,00
74751	Participat° GFP de rattachement	38 281,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	20 000,00	28 000,00	28 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 862,00	28 208,00	28 208,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	56 723,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	12 130,00	12 130,00
75	Autres produits de gestion courante	394 600,00	400 050,00	400 050,00
752	Revenus des immeubles	392 500,00	400 000,00	400 000,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	2 000,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	50,00	50,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 514 601,00	3 596 628,00	3 596 628,00
76	Produits financiers (b)	100,00	100,00	100,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	100,00	100,00	100,00
77	Produits exceptionnels (c)	16 900,00	244 064,00	244 064,00
7713	Libéralités reçues	600,00	234 832,00	234 832,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	300,00	300,00	300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	15 000,00	7 932,00	7 932,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 531 601,00	3 840 792,00	3 840 792,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	5 491,00	491,00	491,00
722	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	491,00	491,00	491,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 491,00	491,00	491,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 537 092,00	3 841 283,00	3 841 283,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			3 841 283,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
273	Opération d'équipement n° 273 (5)	10 000,00	500,00	500,00
321	Opération d'équipement n° 321 (5)	60 000,00	230 000,00	230 000,00
325	Opération d'équipement n° 325 (5)	4 744,00	5 000,00	5 000,00
348	Opération d'équipement n° 348 (5)	41 700,00	8 000,00	8 000,00
354	Opération d'équipement n° 354 (5)	30 222,00	30 000,00	30 000,00
356	Opération d'équipement n° 356 (5)	41 152,00	450 000,00	450 000,00
358	Opération d'équipement n° 358 (5)	30 000,00	45 000,00	45 000,00
361	Opération d'équipement n° 361 (5)	0,00	0,00	0,00
363	Opération d'équipement n° 363 (5)	15 000,00	20 000,00	20 000,00
387	Opération d'équipement n° 387 (5)	0,00	0,00	0,00
388	Opération d'équipement n° 388 (5)	22 502,00	0,00	0,00
394	Opération d'équipement n° 394 (5)	957 989,00	467 800,00	467 800,00
396	Opération d'équipement n° 396 (5)	10 500,00	0,00	0,00
397	Opération d'équipement n° 397 (5)	0,00	0,00	0,00
400	Opération d'équipement n° 400 (5)	210 000,00	0,00	0,00
401	Opération d'équipement n° 401 (5)	0,00	154 000,00	154 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 433 809,00	1 410 300,00	1 410 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 011,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	2 011,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 072 256,00	879 943,00	879 943,00
1641	Emprunts en euros	1 070 256,00	877 943,00	877 943,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 074 267,00	879 943,00	879 943,00
458112	CCPN - conteneurs (6)	47 976,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		47 976,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 556 052,00	2 290 243,00	2 290 243,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	5 491,00	491,00	491,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	491,00	491,00	491,00
13911	Etat et établissements nationaux	95,00	95,00	95,00
13918	Autres subventions d'équipement	396,00	396,00	396,00
	Charges transférées (9)	5 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	180 380,12	3 564 621,00	3 564 621,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	2 238,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	3 562 278,00	3 562 278,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 343,00	2 343,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	178 142,12	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		185 871,12	3 565 112,00	3 565 112,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 741 923,12	5 855 355,00	5 855 355,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	94 536,20
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	422 926,00
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 372 817,20
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	856 191,00	32 493,00	32 493,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	722 326,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	28 819,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	105 046,00	32 493,00	32 493,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	651 194,00	385 548,20	385 548,20
1641	Emprunts en euros	651 194,00	385 548,20	385 548,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 507 385,00	418 041,20	418 041,20
10	Dotations, fonds divers et réserves	757 744,00	1 289 572,00	1 289 572,00
10222	FCTVA	194 008,00	455 000,00	455 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	15 000,00	15 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	543 736,00	819 572,00	819 572,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	257 391,00	224 391,00	224 391,00
Total des recettes financières		1 017 135,00	1 515 963,00	1 515 963,00
458212	CCPN - conteneurs (5)	47 976,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		47 976,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 572 496,00	1 934 004,20	1 934 004,20
021	Virement de la sect° de fonctionnement	526 031,60	755 574,00	755 574,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	91 343,40	118 618,00	118 618,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	6 960,00	5 470,00	5 470,00
28033	Frais d'insertion	108,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 040,00	2 040,00	2 040,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	7 331,00	7 331,00	7 331,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	5 449,00	5 449,00	5 449,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 951,00	4 951,00	4 951,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	9 602,00	9 602,00	9 602,00
28051	Concessions et droits similaires	1 041,00	741,00	741,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	231,00	231,00
281318	Autres bâtiments publics	102,00	102,00	102,00
28135	Installations générales, agencements, ..	8 939,00	8 822,00	8 822,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	40 696,00	40 696,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 504,00	1 081,00	1 081,00
281571	Matériel roulant	4 746,00	4 746,00	4 746,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 141,40	2 142,00	2 142,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 668,00	6 305,00	6 305,00
28182	Matériel de transport	3 706,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 865,00	6 800,00	6 800,00
28184	Mobilier	2 219,00	2 933,00	2 933,00
28188	Autres immo. corporelles	6 971,00	9 176,00	9 176,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		617 375,00	874 192,00	874 192,00
041	Opérations patrimoniales (9)	180 380,12	3 564 621,00	3 564 621,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	2 343,00	2 343,00
2031	Frais d'études	82 155,48	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 238,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	3 562 278,00	3 562 278,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	95 986,64	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		797 755,12	4 438 813,00	4 438 813,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 370 251,12	6 372 817,20	6 372 817,20

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		6 372 817,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 273 (1)
LIBELLE : Maison Carrée

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		28 759,49	a 5 522,40	500,00	b 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	24 084,65	5 522,40	500,00	500,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 305,08	5 522,40	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	6 571,51	0,00	500,00	500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 208,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 674,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	4 674,84	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-6 022,40
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 321 (1)
LIBELLE : Voirie

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 314 604,13	a 7 350,72	230 000,00	b 230 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 394,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 394,22	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	248 719,38	7 350,72	230 000,00	230 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	6 509,58	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	65 529,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	155 278,73	7 350,72	230 000,00	230 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	10 862,05	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 944,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 595,32	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 052 490,53	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	13 885,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 038 605,45	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-237 350,72
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 325 (1)
LIBELLE : Éclairage public

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		108 160,03	a 0,00	5 000,00	b 5 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 727,02	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	8 277,46	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21538	Autres réseaux	8 449,56	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	91 433,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	91 433,01	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 348 (1)
LIBELLE : Acquisitions diverses

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		93 764,91	a 551,08	8 000,00	b 8 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	93 764,91	551,08	8 000,00	8 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	551,08	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 109,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 404,60	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	63 618,60	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-8 551,08
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 354 (1)
LIBELLE : Bâtiments divers

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		340 195,73	a 13 620,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 042,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	3 042,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 118,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415	Group. coll et coll. statut particulier	3 118,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	219 929,71	10 578,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	5 594,76	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	1 239,25	9 198,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	93 689,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	5 178,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	83 881,85	1 380,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 872,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	1 129,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 426,11	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	3 578,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 339,47	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	117 148,02	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	117 148,02	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-43 620,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 356 (1)
LIBELLE : Bâtiments scolaires

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		136 330,94	a 7 120,00	450 000,00	b 450 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	7 120,00	450 000,00	450 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	7 120,00	450 000,00	450 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	93 635,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	73 339,38	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	11 066,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 229,70	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	42 695,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	42 695,20	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-457 120,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 358 (1)
LIBELLE : Acquisition matériels Service Technique

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		188 458,24	a 0,00	45 000,00	b 45 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	183 405,14	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 481,63	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	16 983,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	18 152,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	37 851,81	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 305,52	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	51 124,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	657,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	12 264,98	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	41 583,41	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 053,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	5 053,10	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-45 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 361 (1)
LIBELLE : Plan Local d'Urbanisme

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		51 575,04	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	51 575,04	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	51 575,04	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 363 (1)
LIBELLE : Matériel informatique et logiciels

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		72 818,77	a 2 436,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, logiciels, droits similaires	598,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 738,77	2 436,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	70 738,77	2 436,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-22 436,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 387 (1)
LIBELLE : Mairie Aménagement Aile droite

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		224 428,64	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	224 428,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	224 428,64	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 388 (1)
LIBELLE : Centre d'incendie et de secours

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		68 678,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	68 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	68 678,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 394 (1)
LIBELLE : AMI centre-bourg volet aménagements

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 478 216,07	a 47 746,00	467 800,00	b 467 800,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	392 212,32	13 573,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	392 212,32	13 573,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 111,64	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	15 111,64	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 070 892,11	34 173,00	467 800,00	467 800,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 070 892,11	34 173,00	467 800,00	467 800,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 32 493,00
13	Subventions d'investissement	0,00	32 493,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	32 493,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-483 053,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 396 (1)
LIBELLE : Signalétique communautaire

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 10 190,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	10 190,00	0,00	0,00	0,00
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	10 190,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 190,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 397 (1)
LIBELLE : Mise aux normes Foyer restaurant

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		20 842,42	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	20 842,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	20 298,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	544,42	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 398 (1)
LIBELLE : Mise en sécurité voirie collège et lycée

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 400 (1)
LIBELLE : Musée

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		195 113,66	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	195 113,66	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	195 113,66	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 401 (1)
LIBELLE : Espace frances services

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	154 000,00	b 154 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	134 000,00	134 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	134 000,00	134 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-154 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	879 943	629 000	0	0	8 500	0	30 000	0	0	742 800	0	2 290 243
- Equipements municipaux (2)		629 000	0	0	8 500	0	30 000	0	0	742 800	0	1 410 300
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	879 943											879 943
Dépenses d'ordre	3 565 112											3 565 112
Total dépenses de l'exercice	4 445 055	629 000	0	0	8 500	0	30 000	0	0	742 800	0	5 855 355
RAR N-1 et reports	422 926	20 134	0	0	5 522	0	0	3 042	0	65 838	0	517 462
Total cumulé dépenses d'investissement	4 867 981	649 134	0	0	14 022	0	30 000	3 042	0	808 638	0	6 372 817
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 824 361	1 291 572	0	0	0	0	0	0	224 391	32 493	0	6 372 817
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	4 824 361	1 291 572	0	0	0	0	0	0	224 391	32 493	0	6 372 817

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 107 124	1 580 672	106 122	302 617	87 763	198 445	67 695	257 782	4 092	114 719	14 251	3 841 283
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 107 124	1 580 672	106 122	302 617	87 763	198 445	67 695	257 782	4 092	114 719	14 251	3 841 283
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	491	3 127 593	1 233	100 789	2 500	54 000	165 276	108 831	200 599	12 132	67 839	3 841 283
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	491	3 127 593	1 233	100 789	2 500	54 000	165 276	108 831	200 599	12 132	67 839	3 841 283

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		4 445 055	649 134	0	0	14 022	0	30 000	3 042	0	808 638	0	5 949 891
Dépenses réelles		879 943	649 134	0	0	14 022	0	30 000	3 042	0	808 638	0	2 384 779
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	879 943	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	879 943
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	649 134	0	0	14 022	0	30 000	3 042	0	808 638	0	1 504 836
273	Maison Carrée	0	0	0	0	6 022	0	0	0	0	0	0	6 022
321	Voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	237 351	0	237 351
325	Éclairage public	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
348	Acquisitions diverses	0	0	0	0	8 000	0	0	0	0	551	0	8 551
354	Bâtiments divers	0	10 578	0	0	0	0	30 000	3 042	0	0	0	43 620
356	Bâtiments scolaires	0	457 120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	457 120
358	Acquisition matériels Service Technique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000	0	45 000
363	Matériel informatique et logiciels	0	22 436	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 436
388	Centre d'incendie et de secours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
394	AMI centre-bourg volet aménagement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	515 546	0	515 546
396	Signalétique communautaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 190	0	10 190
400	Musée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
401	Espace frances services	0	154 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	154 000

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
458112	CCPN - conteneurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses d'ordre</i>	3 565 112	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 565 112
040	Opérat° ordre transfert entre sections	491	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	491
041	Opérations patrimoniales	3 564 621	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 564 621

RECETTES													
Total recettes investissement		4 824 361	1 291 572	0	0	0	0	0	0	224 391	32 493	0	6 372 817
Recettes réelles		385 548	1 291 572	0	0	0	0	0	0	224 391	32 493	0	1 934 004
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	224 391	0	0	224 391
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	1 289 572	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 289 572
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32 493	0	32 493
16	Emprunts et dettes assimilées	385 548	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	387 548
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
458212	CCPN - conteneurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		4 438 813	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 438 813
021	Virement de la sect° de fonctionnement	755 574	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	755 574
040	Opérat° ordre transfert entre sections	118 618	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118 618
041	Opérations patrimoniales	3 564 621	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 564 621

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 107 124	1 580 672	106 122	302 617	87 763	198 445	67 695	257 782	4 092	114 719	14 251	3 841 283
Dépenses réelles		232 932	1 580 672	106 122	302 617	87 763	198 445	67 695	257 782	4 092	114 719	14 251	2 967 091

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
011	Charges à caractère général	0	371 121	4 397	109 679	30 847	198 345	65 144	74 184	4 092	114 422	14 251	986 483
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	834 000	33 914	190 938	56 917	100	2 551	183 598	0	0	0	1 302 017
014	Atténuations de produits	4 000	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
022	Dépenses imprévues	23 842	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 842
65	Autres charges de gestion courante	5 000	364 903	67 810	0	0	0	0	0	0	297	0	438 010
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	186 368	8 399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	194 767
67	Charges exceptionnelles	0	1 250	0	2 000	0	0	0	0	0	0	0	3 250
68	Dot. aux amortissements et provisions	13 722	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 722
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>874 192</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>874 192</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>755 574</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>755 574</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>118 618</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>118 618</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		491	3 127 593	1 233	100 789	2 500	54 000	165 276	108 831	200 599	12 132	67 839	3 841 283
Recettes réelles		0	3 127 593	1 233	100 789	2 500	54 000	165 276	108 831	200 599	12 132	67 839	3 840 792
013	Atténuations de charges	0	13 821	1 178	384	0	0	0	58 618	0	0	0	74 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	25 100	0	80 000	2 500	26 000	74 167	50 000	3 280	4 200	2 753	268 000
73	Impôts et taxes	0	2 361 086	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000	2 426 086
74	Dotations et participations	0	355 127	55	20 406	0	28 000	24 904	0	0	0	0	428 492
75	Autres produits de gestion courante	0	137 511	0	0	0	0	66 204	0	196 335	0	0	400 050
76	Produits financiers	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100
77	Produits exceptionnels	0	234 848	0	0	0	0	0	213	984	7 932	87	244 064
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>491</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>491</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>491</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>491</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					12 288 802,49									
1641 Emprunts en euros (total)					12 288 802,49									
01200080127	DEXIA	30/03/2003		01/03/2008	550 000,00	C		4,530	4,530	EUR	T	P	N	A-1
0120080132	DEXIA	25/11/2008		01/10/2009	210 000,00	R	LEP	5,650	5,650	EUR	T	C	N	A-1
0522706/001 MON52183	LA BANQUE POSTALE	29/04/2014		01/12/2018	500 000,00	F		1,630	1,630	EUR	T	P	N	A-1
0522796/001 MIN52189	LA BANQUE POSTALE	29/04/2014		01/01/2020	500 000,00	R	EURIBOR	5,000	5,000	EUR	T	P	N	A-1
1212491	CAISSE DES DEPOTS	23/12/2011		01/08/2012	500 000,00	R	LEP	4,100	4,100	EUR	T	C	N	A-1
1236572	CAISSE DES DEPOTS/EMPRUNT	16/11/2012		01/01/2014	400 000,00	F		3,920	3,920	EUR	A	P	N	A-1
1515994	CREDIT AGRICOLE PYR GASCOGNE	18/09/2019		01/02/2020	500 000,00	F		1,190	1,190	EUR	T	P	N	A-1
20700240	CAISSE D'EPARGNE	31/03/2003		25/01/2009	500 000,00	F		4,750	4,750	EUR	T	P	N	A-1
208027	CAISSE D'EPARGNE	25/06/2006		25/03/2008	1 222 333,12	R	LIBOR	3,650	3,650	EUR	A	C	N	E-4
51015591652	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	14/09/2004		10/02/2005	215 000,00	F		4,430	4,430	EUR	T	P	N	A-1
51026205026	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	20/06/2006		01/10/2006	152 000,00	F		3,560	3,560	EUR	T	P	N	A-1
51029265960	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	05/07/2006		05/10/2006	551 000,00	F		4,180	4,180	EUR	T	P	N	A-1
51056124677	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	02/07/2008		05/11/2008	330 000,00	F		4,900	4,900	EUR	T	P	N	A-1
51070191257	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	10/12/2009		10/03/2010	876 586,00	F		3,880	3,880	EUR	T	P	N	A-1
51070542536	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	10/12/2009		10/03/2010	300 000,00	F		4,040	4,040	EUR	T	P	N	A-1
51084034571	CREDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE	30/09/2011		05/11/2011	300 000,00	F		5,000	5,000	EUR	M	P	N	A-1
5853683	CAISSE D'EPARGNE	19/12/2019		23/12/2020	400 000,00	F		0,410	0,410	EUR	A	F	N	A-1
8761481	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2010		05/06/2011	490 000,00	F		4,030	4,030	EUR	A	P	N	A-1
8902422	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2011		15/02/2012	100 000,00	F		4,410	4,410	EUR	A	P	N	A-1
9088917	CE PRELEVEMENT EMPRUNT	02/02/2011		25/12/2012	300 000,00	F		4,650	4,650	EUR	T	P	N	A-1

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
9460095	CE PRELEVEMENT EMPRUNT	29/04/2014		04/02/2015	200 000,00	R	EURIBOR	1,563	1,563	EUR	T	P	N	A-1
9826502	CAISSE D'EPARGNE	07/11/2016		23/02/2017	200 000,00	F		1,120	1,120	EUR	T	P	N	A-1
9828523	CAISSE D'EPARGNE	09/11/2016		05/04/2017	200 000,00	R	LIVRET A	1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1
9963399	CAISSE D'EPARGNE	15/06/2017		05/04/2018	500 000,00	R	LIVRET A	0,950	0,950	EUR	T	C	N	A-1
9973601	CAISSE D'EPARGNE	15/06/2017		16/10/2017	348 233,37	F		1,000	1,000	EUR	T	P	N	A-1
A331904T	CAISSE D'EPARGNE			03/02/2020	800 000,00	F		1,510	1,510	EUR	T	P	N	A-1
LT040066	AQUITAINE POITOU-CHARENTES BFT	31/03/2003		15/10/2011	1 143 650,00	C		4,350	4,350	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					12 288 802,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		7 202 783,49					875 942,24	187 270,04	0,00	44 979,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 202 783,49					875 942,24	187 270,04	0,00	44 979,94
01200080127	N	0,00	A-1	96 466,48	2,15	C		4,530	47 147,21	3 624,01	0,00	179,97
0120080132	N	0,00	A-1	52 500,00	3,74	R	LEP	2,250	14 000,00	1 063,13	0,00	214,15
0522706/001 MON52183	N	0,00	A-1	451 523,11	17,91	F		1,630	22 121,40	7 225,08	0,00	563,83
0522796/001 MIN52189	N	0,00	A-1	485 029,15	18,99	R	EURIBOR	5,000	15 733,57	2 915,03	0,00	711,59
1212491	N	0,00	A-1	216 666,78	6,58	R	LEP	2,600	33 333,32	4 755,41	0,00	705,72
1236572	N	0,00	A-1	241 664,88	7,99	F		3,920	26 302,22	9 473,26	0,00	8 418,77
1515994	N	0,00	A-1	477 720,94	18,99	F		1,190	22 545,36	5 584,52	0,00	887,72
20700240	N	0,00	A-1	334 734,70	11,06	F		4,750	21 823,29	15 514,99	0,00	2 683,65
208027	N	0,00	E-4	305 583,28	4,22	R	LIBOR	3,650	76 395,82	11 308,70	0,00	6 478,95
51015591652	N	0,00	A-1	59 311,11	4,10	F		4,430	13 862,86	2 419,30	0,00	279,63
51026205026	N	0,00	A-1	10 800,03	0,74	F		3,560	10 800,07	192,81	0,00	0,00
51029265960	N	0,00	A-1	371 461,17	15,75	F		4,180	17 050,67	15 262,13	0,00	3 497,84
51056124677	N	0,00	A-1	81 640,44	2,84	F		4,900	28 462,56	3 482,68	0,00	398,10
51070191257	N	0,00	A-1	285 346,76	4,18	F		3,880	67 259,63	10 100,69	0,00	470,10
51070542536	N	0,00	A-1	164 847,44	8,99	F		4,040	15 512,20	6 426,80	0,00	335,18
51084034571	N	0,00	A-1	143 783,25	5,84	F		5,000	21 773,87	6 694,69	0,00	423,64
5853683	N	0,00	A-1	200 000,00	1,98	F		0,410	200 000,00	1 640,00	0,00	0,00
8761481	N	0,00	A-1	286 414,70	9,99	F		4,030	23 822,59	11 542,51	0,00	6 026,12
8902422	N	0,00	A-1	46 689,68	5,99	F		4,410	6 966,85	2 059,01	0,00	1 532,81
9088917	N	0,00	A-1	160 786,51	6,98	F		4,650	20 772,97	7 117,83	0,00	90,43
9460095	N	0,00	A-1	125 565,89	8,99	R	EURIBOR	0,971	13 097,20	1 171,71	0,00	169,88
9826502	N	0,00	A-1	163 496,61	15,99	F		1,120	9 383,88	1 791,84	0,00	177,40
9828523	N	0,00	A-1	165 623,52	15,99	R	LIVRET A	0,800	9 397,67	1 314,85	0,00	301,66
9963399	N	0,00	A-1	431 250,00	16,50	R	LIVRET A	0,700	25 000,00	2 994,08	0,00	686,37
9973601	N	0,00	A-1	210 110,44	4,79	F		1,000	43 409,25	1 938,67	0,00	342,66

COMMUNE DE NAY - Principal - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A331904T	N	0,00	A-1	765 466,62	18,99	F		1,510	35 057,78	11 360,66	0,00	1 746,28
LT040066	N	0,00	A-1	868 300,00	15,99	C		4,350	34 910,00	38 295,65	0,00	7 657,49
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		7 202 783,49					875 942,24	187 270,04	0,00	44 979,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
208027	CAISSE D'EPARGNE	1 222 333,12	305 583,28	4	17,00				0,00		3,650	11 308,70	0,00	4,24
TOTAL (E)		1 222 333,12	305 583,28						0,00			11 308,70	0,00	4,24
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 222 333,12	305 583,28						0,00			11 308,70	0,00	4,24

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26	0	0	0	0	
	% de l'encours	95,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 897 200,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	1	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	4,24	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	305 583,28	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	2012-07-25

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements bâtiment, installation élect et téléph	15	25/07/2012
L	Appareils de levage et ascenseurs	20	25/07/2012
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	25/07/2012
L	Bâtiments légers et abris	15	25/07/2012
L	Camions et véhicules industriels	5	25/07/2012
L	Coffre-fort	20	25/07/2012
L	Equipement des cuisines	10	25/07/2012
L	Equipements de garage et ateliers	10	25/07/2012
L	Equipements sportifs	10	25/07/2012
L	Frais d'étude et frais d'insertion (non réalisés)	5	25/07/2012
L	Frais relais aux documents d'urbanisme	5	25/07/2012
L	Installations de voirie	20	25/07/2012
L	Installations et appareils de chauffage	10	25/07/2012
L	Logiciels	2	25/07/2012
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	25/07/2012
L	Matériel informatique	5	25/07/2012
L	Matériels classiques	6	25/07/2012
L	Plantations	20	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées études, matériels...	5	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées infrastructures nation	30	25/07/2012
L	Subventions d'éqpts versées installations et immob	15	25/07/2012
L	Voitures	5	25/07/2012

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		878 434,00	I 878 434,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		877 943,00	877 943,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	877 943,00	877 943,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		491,00	491,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	491,00	491,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	878 434,00	94 536,20	422 926,00	1 395 896,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 568 583,00	III 1 568 583,00
Ressources propres externes de l'année (a)		470 000,00	470 000,00
10222	FCTVA	455 000,00	455 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	15 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 098 583,00	1 098 583,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	5 470,00	5 470,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	2 040,00	2 040,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	7 331,00	7 331,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	5 449,00	5 449,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 951,00	4 951,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	9 602,00	9 602,00
28051	Concessions et droits similaires	741,00	741,00
28128	Autres aménagements de terrains	231,00	231,00
281318	Autres bâtiments publics	102,00	102,00
28135	Installations générales, agencements, ..	8 822,00	8 822,00
281532	Réseaux d'assainissement	40 696,00	40 696,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	1 081,00	1 081,00
281571	Matériel roulant	4 746,00	4 746,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	2 142,00	2 142,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 305,00	6 305,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 800,00	6 800,00
28184	Mobilier	2 933,00	2 933,00
28188	Autres immo. corporelles	9 176,00	9 176,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	224 391,00	224 391,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	755 574,00	755 574,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	-----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	1 568 583,00	0,00	0,00	819 572,00	2 388 155,00
---	---------------------	-------------	-------------	-------------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 395 896,20
Ressources propres disponibles	IV	2 388 155,00
Solde	V = IV – II (6)	992 258,80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 10		Intitulé de l'opération : Giratoire MontJoie		Date de la délibération : 22/04/2009	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	236 211,84	0,00	0,00	0,00	
45.1 Giratoire MontJoie (5)	236 211,84	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)					
	236 211,84	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	92 178,00	0,00	0,00	0,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	92 178,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)					
	92 178,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 12		Intitulé de l'opération : CCPN - conteneurs		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	47 976,00	0,00	0,00	0,00	
45.1 CCPN - conteneurs (5)	47 976,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)					
	47 976,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	47 976,00	0,00	0,00	0,00	
45.2 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	47 976,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)					
	47 976,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 221 714,00	1 059 191,90										22 391,00	22 551,67	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 7 logements Résidence Gabizos Office Palais de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	105 874,00	96 161,53	41,99	A	F	2,850	F		2,850	A-1	EUR	2 259,80	1 367,32	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 3 logements Résidence Gabizos Office Palais de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	321 140,00	272 189,30	31,99	A	F	2,050	F		2,050	A-1	EUR	4 218,93	6 634,56	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 3 logements Résidence Gabizos Office Palais de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	45 374,00	40 312,70	41,99	A	F	2,050	F		2,050	A-1	EUR	624,85	688,23	
OFF PALOIS DE L'HABI	2012	P	Acquisition en VEFA de 7 logements Résidence Gabizos Office Palais de l'habitat	CAISSE DES DEPOTS	749 326,00	650 528,37	31,99	A	F	2,850	F		2,850	A-1	EUR	15 287,42	13 861,56	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					1 221 714,00	1 059 191,90										22 391,00	22 551,67	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	44 942,67
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 063 212,28
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 108 154,95
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 840 792,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	28,85
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6558	N°1 OGECE L'Estibet Ste Elisabeth		OGECE L'ESTIBET	Association	33 500,00
657362	N°1 CCAS de Nay		CCAS NAY BOURDETTES	Commune	28 000,00
657363	N°1 Régie des fêtes		REGIE DES FETES DE NAY	Commune	102 000,00
6574	N°1 Adelante		ADELANTE	Association	600,00
6574	N°1 AFSEP		AFSEP	Association	0,00
6574	N°1 Ass Aide alimentaire Plaine de Nay		AIDE ALIMENTAIRE PLAINE DE NAY	Association	800,00
6574	N°1 Amicale anciens combattants		AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	Association	600,00
6574	N°1 Amicale des anciens de l'USCN		AMICALE ANCIENS JOUEURS RUGBY	Association	0,00
6574	N°1 Amicale sapeurs pompiers		AMICALE SAPEURS POMPIERS	Association	0,00
6574	N°1 Amis de l'orgue		AMIS DE L'ORGUE (LES)	Association	320,00
6574	N°1 Amis de la Maison carrée		AMIS DE LA MAISON CARREE	Association	3 000,00
6574	N°1 Amis des anciennes Eglise du Béarn		AMIS DES EGLISES ANCIENNES DU BEARN	Association	200,00
6574	N°1 ACN		ASS CULTURELLE NAYAISE	Association	0,00
6574	N°1 Ass Paralysés de France		ASS PARALYSES DE FRANCE	Association	0,00
6574	N°1 Ass sportive Lycée		ASS SPORTIVE DU LYCEE PAUL REY	Association	0,00
6574	N°1 Ass sportive Collège		ASS SPORTIVE SCOLAIRE CES NAY	Association	0,00
6574	N°1 Bibliothèque pour tous		ASS.CULT.BIBLIOTHEQUES	Association	0,00
6574	N°1 Ass défense consommateurs		ASS.DEFENSE CONSO.EAU	Association	0,00
6574	N°1 Ass don du sang bénévole		ASS.DON DU SANG BENEVOLE	Association	0,00
6574	N°1 La Psalette		ASS.ENSEM.VOCAL PSALETTE	Association	1 500,00
6574	N°1 Asso socio éducative lycée		ASS.SOCIO EDUCAT.LYCEE	Association	0,00
6574	N°1 AAPPMMA Batbielhe		ASSOCIATION AAPPMMA BATBIELHE	Association	0,00
6574	N°1 CAP SANTE		ASSOCIATION CAP SANTE	Association	0,00
6574	N°1 Carnaval Vath Vielha		ASSOCIATION CARNAVAL VATH VIELHA	Association	1 000,00
6574	N°1 Association chasse		ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE CHASSE	Association	100,00
6574	N°1 Atelier Création artistique		ATELIER CREATION ARTISTIQ	Association	0,00
6574	N°1 Atelier photographique du Pays de Nay		ATLAS CLUB PHOTO	Association	900,00
6574	N°1 Béarn addictions		BEARN ADDICTION - LA MAISON DU PARENT	Association	1 000,00
6574	N°2 La boule nayaise		BOULE NAYAISE	Association	110,00
6574	N°1 Boule nayaise		BOULE NAYAISE	Association	0,00
6574	N°1 Bridge club nayais		BRIDGE CLUB NAYAIS	Association	150,00
6574	N°1 CAS du personnel communal		CAS PERSONNEL COMMUNAL	Association	500,00
6574	N°1 CD concours national résistance et dépor		CD CONCOURS NATIONAL RESISTANCE ET DEPORTATION	Association	0,00
6574	N°1 Cercle cyclotouriste Nay		CERCLE CYCLOTOURISTE NAY	Association	1 300,00
6574	N°1 Club subaquatique nayais		CLUB SUBAQUATIQUE NAYAIS	Association	400,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	N°1 Croix rouge française		CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	0,00
6574	N°1 Club de foot ES Nay et Vath Vielha		E.S NAY & VATH-VIELHA	Association	2 500,00
6574	N°1 Entraide Agnès		ENTRAIDE AGNES	Association	0,00
6574	N°1 ETHS Cabilhou		ETHS CABILHOUS	Association	0,00
6574	N°1 Etincelle 64		ETINCELLE 64	Association	2 000,00
6574	N°1 France Adot 64		FRANCE ADOT 64	Association	0,00
6574	N°1 France Alzheimer		FRANCE ALZHEIMER PA	Association	0,00
6574	N°1 GRPT commerçants halles		GRPT COMMERCANTS ET PRODUCTEURS HALLES DE NAY	Association	300,00
6574	N°1 La Pastorale Nay		LA PASTORALE DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 La tribu 64		LA TRIBU 64	Entreprise	2 000,00
6574	N°1 Amis Nay et Batbielhe		LES AMIS DE NAY ET DE LA BATBIELLE	Association	0,00
6574	N°1 Les Amis des chars		LES AMIS DES CHARS	Association	3 200,00
6574	N°1 Les chaudrons		Les chaudrons	Association	1 000,00
6574	N°1 Les Givrés de la Plaine de Nay		LES GIVRES DE LA PLAINE DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 Lourdes Cancer espérances		LOURDES CANCER ESPERANCE	Association	0,00
6574	N°1 Lou Amics		LOUS AMICS DE NAY	Association	600,00
6574	N°1 Nay FC		NAY F.C - NAY FOOTBALL CLUB	Association	2 000,00
6574	N°1 Ass des com Nay la dynamique Foire du Bé		NAY LA DYNAMIQUE	Association	4 000,00
6574	N°1 Nayart		NAYART ASSOCIATION	Association	1 200,00
6574	N°1 OCCE Ecole du Fronton (fonct 7 classes)		OCCE COOP.SCOLAIRE DE	Association	0,00
6574	N°2 OCCE Ecole du Fronton (voyages colaires)		OCCE COOP.SCOLAIRE DE	Association	891,00
6574	N°2 OCCE Ecole maternelle (fonctionnement)		OCCE ECOLE MATERNELLE	Association	682,00
6574	N°1 OCCE Ecole maternelle (voyages scolaires)		OCCE ECOLE MATERNELLE	Association	0,00
6574	N°1 OCCE Ste Elisabeth (voyages scolaires)		OGEC L'ESTIBET	Association	1 408,00
6574	N°1 Parla Beroy		PARLA BEROY	Association	800,00
6574	N°1 Patrimoine ferroviaire midi		PATRIMOINE ET CULTURE FERROVIAIRE MIDI	Association	0,00
6574	N°1 Pause couture		PAUSE COUTURE	Association	0,00
6574	N°1 Plain écran		PLAIN ECRAN	Association	1 600,00
6574	N°1 Quart2Temps		QUART 2 TEMPS	Association	0,00
6574	N°1 Randonnées en montagne		RANDONNEES EN MONTAGNE	Association	200,00
6574	N°1 Sautaprats		SAUTAPRATS	Association	0,00
6574	N°1 SCOUT		SCOUTS ET GUIDE DE FRANCE	Association	0,00
6574	N°1 Secours catholique		SECOURS CATHOLIQUE	Association	600,00
6574	N°1 Secours Populaire		SECOURS POPULAIRE	Association	1 000,00
6574	N°1 Ski club nayais		SKI CLUB NAYAIS	Association	0,00
6574	N°1 SOS Amitiés		SOS AMITIE PAU	Association	150,00
6574	N°1 Tennis club nayais		TENNIS CLUB NAYAIS	Association	2 000,00
6574	N°1 Théâtre les trois coups		THEATRE LES 3 COUPS	Association	0,00
6574	N°1 Tous ensemble		TOUS ENSEMBLE	Association	0,00
6574	N°1 UPPN		UNION DES PROFESSIONNELS EN PAYS DE NAY	Association	0,00
6574	N°1 Club omnisport USCN		USCN CLUB OMNISPORT	Association	21 000,00
6574	N°1 Vélo Club nayais		VELO CLUB NAYAIS	Association	2 600,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		14,00	4,00	18,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	6,00	1,00	7,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	4,00	2,00	6,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (Av. Janv. 2019)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
GARDE CHAMPÊTRE CHEF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		26,00	4,00	30,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Agence publique de Gestion locale		Sans fiscalité propr	0,00
Communauté de communes du Pays de Nay		CTU	0,00
SDEPA		Sans fiscalité propr	0,00
SIVU Aide à domicile Plaine de Nay		Sans fiscalité propr	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Action sociale		-	SPA	Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Régie à seule autonomie financière	Régie des fêtes de Nay	01/01/2013	2012-9-9 - 19/12/2012		SPA	Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
OPERATION D'INVESTISSEMENT	AILE NORD MAIRIE	01/01/2016	2015-5-3 - 08/07/2015	Location

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	3 893 000,00	0,00	32,80	69,68	1 276 904,00	69,68
TFPNB	19 600,00	0,00	41,55	0,00	8 144,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	8 962 600,00	0,00			1 285 048,00	68,94

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 18

Contre : 5

Abstentions : 0

Date de convocation : 19/03/2021

Présenté par le Maire (1),

A Nay, le 24/03/2021

le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Nay, le 24/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Nay, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil municipal réuni(e) en session Ordinaire.